



24/2023

MAIRIE



## Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-neuf mars à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de LIT ET MIXE, dûment convoqué le vingt-quatre mars 2023, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de LIT ET MIXE, sous la présidence de M. Gérard NAPIAS, Maire.

**PRESENTS :** Mme M.J RUSKONE - M. J.WATIER - M D.DUFAU - Mme I.LESBATS - M. S. LABAT - M. S.GILBERT - Mme L. LESBATS - Mme S. CHAMPILOU - Mme V. DOUET - Mme C. GUILLET - M. T. LAMARQUE - M. G. VILLENAVE - M. T. DEVERT - Mme E. TROUILLET - Mme I. DUPONT - M. C. VIGNEAU - M. G. NAPIAS

**ABSENTS :** M. F.PEHAU et Mme C. LACOSTE excusés.

**POUVOIRS :** M. F.PEHAU donne pouvoir à M. J.WATIER, Mme C. LACOSTE donne pouvoir à Mme I.LESBATS

Mme CHAMPILOU est élue secrétaire de séance

**Membres en exercice : 19 Présents : 17 Procuration : 2**

### **OBJET : Convention de financement des frais d'aménagement du parking de l'EHPAD L'Orée des Pins.**

**Considérant** le programme de travaux de construction d'un parking desservant l'EHPAD l'Orée des Pins ;  
**Considérant** la demande formulée par l'EHPAD « l'Orée des Pins » pour l'aide au financement dudit parking desservant l'établissement, qui peut être mutualisé pour desservir les équipements publics de cette zone ;

**Considérant** la demande d'aide financière de l'EHPAD l'Orée des Pins pour une aide financière sous forme de subvention non remboursable à hauteur 155.709,96 €.

**VU** la délibération du Conseil d'Administration du CCAS EHPAD l'Orée des Pins en date du 28 mars 2023

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur M. Gérard NAPIAS, le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité décide :

- d'accorder une aide financière sous forme d'une subvention non remboursable à l'EHPAD l'Orée des Pins pour un montant de **155.709,96 €**

- d'autoriser M. le Maire à signer la convention d'aide financière telle qu'elle est annexée à la présente délibération

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

**Le Maire.**

Gérard NAPIAS

